

Procès-Verbal

Conseil Municipal de Saint-Antonin du Var

Séance du mardi 13 juin 2017

Membres en exercice : 13
Membres présents : 9
Membres votants : 11

Date de convocation : 08/06/2017

Présents : Serge BALDECCHI, Marie-José RUBY, Antoine d'INGUIMBERT, Jean-Pierre GUINDEO, Claude CARINI, Elisabeth FONQUERNIE, Christian GIRAUD, Franck HOYEZ, Anne-Marie VANCOILLIE.

Absents/excusés : Muriel HARANG-CAHOREAU (pouvoir à Jean-Pierre GUINDEO), Annick BOYZON (Pouvoir à Anne-Marie VANCOILLIE), Mathieu ADAMISTE, Christophe VALETTE.

Secrétaire : Marie-José RUBY

EXTRAITS DES DELIBERATIONS

N° 2017-31 : Plan d'Intérêt Général (PIG) « habitat indigne » et « précarité énergétique »

Conformément à son P.L.H. la Communauté d'Agglomération Dracénoise (CAD) a pour objectif la mise en place d'un Programme d'Intérêt Général (P.I.G.) sur son territoire.

[...]

La Commune de Saint Antonin dans le cadre de sa politique d'amélioration du cadre de vie, peut saisir l'opportunité d'une ingénierie renforcée du P.I.G. pour amplifier son intervention sur un secteur délimité en visant :

- Le traitement de la précarité énergétique,
- La rénovation des façades

Définition du périmètre d'intervention :

Conformément au plan annexé, seront concernés par le traitement de la précarité énergétique, et la rénovation des façades côté rue, les immeubles compris dans la zone délimitée en rouge dans les quartiers suivants :

- Masseboeuf,
- Mentone,
- Les Bigons,
- La Caravane,

Règlement d'attribution des subventions :

1) Traitement de la précarité énergétique

[...]

La subvention s'élèvera à 5 % des travaux subventionnables retenus par l'Anah, et ne pourra être supérieure à 1 000 €.

[...]

2) La rénovation des façades

Les subventions seront allouées à des propriétaires d'immeubles dont la façade est rénovée en totalité.

[...]

La subvention sera ainsi calculée :

- 20 €/m² sans être supérieure à 1 000 € par propriétaire pour les simple travaux de peinture,
- 40 €/m².sans être supérieure à 1 500 € par propriétaire pour les travaux de restauration complète avec enduit à la chaux.

[...]

Le Conseil Municipal de St-Antonin du Var, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

VALIDE la mise en place d'un « secteur renforcé » selon les conditions et dans le cadre du périmètre ci-dessus défini,

AUTORISE Monsieur le Maire à signer ladite Convention de mise en place d'un Programme d'intérêt Général pour le traitement de l'habitat indigne et de la précarité énergétique sur le territoire de la Communauté d'Agglomération Dracénoise avec ingénierie renforcée sur des centres anciens de 8 Communes membres.

N° 2017-32 : Tarif de stationnement ou d'occupation - Parcelle cadastrée section C n°94

[...]

Il [ndlr : « le Maire »] informe l'Assemblée qu'une demande d'occupation de la parcelle cadastrée section C n°94 lui a été adressée par Mme Marjorie DURPOIX qui souhaite installer une halte pour les cyclotouristes ainsi qu'un point de location de cycles pendant la saison d'été 2017.

Suite à cette demande, le Maire propose au Conseil Municipal de fixer le tarif de stationnement, à titre d'essai pour la première saison, à hauteur de 50 € mensuels.

Le Conseil Municipal de St-Antonin du Var, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

Fixe le tarif de stationnement à 50 € mensuels pour l'occupation par Mme Marjorie DURPOIX de la parcelle cadastrée section C n°94 pour la saison d'été 2017 dans le cadre de son projet d'activité décrit précédemment.

N° 2017-33 : Eau potable / Adoption du Rapport sur le Prix et la Qualité du Service (RPQS) pour l'exercice 2016

Le Maire rappelle à l'assemblée que le Code Général des Collectivités Territoriales impose, par ses articles D.2224-1 à D.2224-5, de réaliser un rapport annuel sur le prix et la qualité du service d'Alimentation en Eau Potable.

Il précise que ce rapport doit être présenté à l'assemblée délibérante dans les 6 mois qui suivent la clôture de l'exercice concerné et faire l'objet d'une délibération, que ce rapport est public et qu'il permet d'informer les usagers du service.

Le Maire présente le rapport à l'Assemblée.

Le Conseil Municipal, ouï l'exposé du Maire et après en avoir délibéré,

Adopte le RPQS relatif au service de l'eau de la Commune pour l'exercice 2016

Dit que ce rapport sera transmis au contrôle de légalité en annexe de la présente délibération.

COMMUNICATIONS DU MAIRE

• **Elections Législatives :**

Le Député Olivier AUDIBERT-TROIN n'est pas qualifié pour le second tour.
Il restera donc Président de la CAD jusqu'en 2020.

• **Bureau de vote pour le second tour :**

- Le Maire, Président du Bureau de vote, sera présent de 8h à 18h
- Secrétaire du Bureau de Vote : Muriel HARANG-CAHOREAU
- Assesseurs :
 - ❖ de 08h00 à 10h30 Antoine d'INGUIMBERT et Franck HOYEZ
 - ❖ de 10h30 à 13h00 Jean-Pierre GUINDEO et Charlotte MUGUET
 - ❖ de 13h00 à 15h30 Anne-Marie VANCOILLIE et Christian GIRAUD
 - ❖ de 15h30 à 18h00 Marie-José RUBY et Elisabeth FONQUERNIE

- **Organisation des services :**
Le Maire a transmis aux Adjointes et au personnel un projet de réorganisation des services visant à recentrer et regrouper les compétences et les missions de chacun.
Il y rappelle les différentes règles de fonctionnement (notamment les rapports « élus/agents »).
Il réorganise le travail le plus possible en binôme (1 élu / 1fonctionnaire).
- **Plan Pluriannuel d'Investissement (PPI) Communal :**
De nouveaux éléments et de nouveaux projets sont apparus.
Le PPI devra donc faire l'objet d'une révision.
- **Rythmes scolaires :**
L'Education Nationale permet une modification des rythmes scolaires à la rentrée 2017-2018.
Une demande doit émaner à la fois de la Commune et du Conseil de Classe majoritaire.
La date limite de la demande est fixée au 23 juin.
Le Maire charge l'Adjoint Délégué aux affaires scolaires Antoine d'INGUIMBERT de prendre contact au plus vite avec la Directrice de l'école pour ce dossier.
- **Embauche saisonnière :**
Le Maire envisageait d'embaucher un personnel saisonnier en renfort des services techniques au cours de l'été.
Jean-Marc PASQUALE étant indisponible pendant au minimum 90 jours, Monsieur Frédéric POLI, domicilié à Saint-Antonin du Var, a été recruté pour assurer le remplacement.
L'embauche d'un renfort reste à étudier en cas de besoin pour la saison.
- **Pot de départ de Martine LEWANDOWSKI :**
Dans l'intimité des élus et du personnel le jeudi 29 juin à 11h00.
- **Emploi du Policier Municipal :**
Philippe BERNARD est employé également par la Commune d'AUPS depuis le 1^{er} juin.
Une convention interviendra entre les deux Communes pour ce qui concerne l'utilisation du véhicule de Police Municipale.
La priorité sera donnée à Saint-Antonin du Var pour les horaires de travail.
- **Inaugurations et réunion publique de rentrée :**
Poubelles enterrées et plateforme multiservices de Planouquier
Accessibilité de l'Hôtel de Ville
Accessibilité du square Jean FUSTIER
Station d'épuration de Masseboeuf
Totem d'information ...
Autant de travaux et d'équipements à inaugurer pour la rentrée avec si possible le futur Député.
- **Remerciements subventions accordées par la Commune en2017 :**
Le Maire donne lecture à l'Assemblée de 2 courriers reçus en remerciements des subventions accordées en 2017 par le Conseil Municipal :
 - Association Passion Vintage
 - Association des Anciens Maires du Var

QUESTIONS DIVERSES

- **Marie-José RUBY**
 - Station d'épuration Masseboeuf :
 - Les travaux sont presque terminés.
 - Il manque à récupérer la documentation technique de l'ouvrage chez le constructeur de l'équipement à savoir ELOY WATER.
 - Réunion sur site avec le formateur ELOY WATER
 - Télésurveillance : prévoir une puce téléphone portable pour l'envoi des SMS (attention, transmission par un opérateur Belge)
 - Prévoir le contrat d'entretien (regrouper avec la station de Masseboeuf)

- Le dégrilleur automatique a été équipé d'une grille de protection
- Passage du Consuel pour conformité électrique le 14 juin 2017

Demander à Tony MARCO de prendre contact avec les pompiers pour les informer qu'une nouvelle voie d'accès au hameau de Masseboeuf a été créée à l'occasion de la réalisation de la station d'épuration.

Un courrier sera prochainement adressé aux propriétaires et aux habitants du hameau relatif à la tarification de l'assainissement, au raccordement et à l'utilisation de la station d'épuration (problème de lingettes etc ...)

La mise en service de la station devrait se faire pour le 1^{er} juillet 2017.

Important : le système ne fonctionnera pas si tous les propriétaires ne se raccordent pas rapidement car le volume d'effluents ne sera pas suffisant pour que le traitement se fasse correctement.

Intervention du Maire : C'est effectivement un point important, même si la station a été conçue pour être mise en service progressivement, par étapes (système avec plusieurs cuves) afin de permettre le raccordement du futur cœur de village dans un 2nd temps.

Le projet de futur cœur de village va reprendre en juillet, après des analyses de terrain qui ont conduit les porteurs de projet à modifier leurs plans.

La charge de la station d'épuration montera donc en puissance à postériori.

- **Antoine d'INGUIMBERT**

- Ecole L. GRANOUX :
 - Fête de l'école le 30 juin 2017
 - Vendredi 16 juin, visite du parc photovoltaïque en présence de Solaire Direct
- Cinéma :
 - Projection en plein-air d'un film grand public, au square J.FUSTIER, par le cinéma de Lorgues, le 24 ou 25 juillet (projet en cours).

Intervention du Maire : Le théâtre de Draguignan va être en travaux pendant plus d'un an cette année. De ce fait, deux représentations (contre une seule cette année) sont prévues pour Saint-Antonin du Var la saison prochaine, l'une à l'espace culturel, l'autre en extérieur.

- **Jean-Pierre GUINDEO**

- Agenda d'Accessibilité Programmée :
 - Accès à l'espace culturel : goudronnage et marquage du stationnement à venir
 - Square Jean FUSTIER : goudronnage de la voirie et de la buvette terminés
 - Rampe d'accès handicapés à l'hôtel de ville terminée
 - Ces deux réalisations sont très réussies et sont valorisantes pour la Commune.

- **Anne-Marie VANCOILLIE**

- Le panneau de limitation de vitesse à 30 km/h au niveau de la coopérative est en partie occulté par des branches. Le Maire demande au Secrétaire de Mairie de transmettre aux services techniques pour action.

* * *

Levée de la séance à 20h30